

## PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

Chalon-sur-Saône, le

Sous-préfecture de Chalon-sur-Saône

ARRÊTE préfectoral n° 71.2018 - 05-14-004

Portant modification de la composition de la commission locale des transports publics particuliers de personnes (CLT3P) de Saône-et-Loire

# LE PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE, Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- Vu l'arrêté préfectoral n° 71-2018-03-29-003 du 29 mars 2018 portant composition de la commission locale des transports publics particuliers de personnes (CLT3P) de Saône-et-Loire,
- Vu l'arrêté préfectoral n° 71-2018-02-08-004 en date du 08 février 2018 donnant délégation de signature à Monsieur Jean-Jacques BOYER, sous-préfet de l'arrondissement de Chalon-sur-Saône,
- Considérant la demande en date du 14 mai 2018 de l'Union Fédérale des consommateurs de Saône-et-Loire,
- Sur proposition de Mme la Secrétaire Générale de la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône,

#### **ARRETE**

## Article 1er: L'article 1 - D de l'arrêté susvisé est modifié comme suit :

### « au titre des représentants du collège des associations

...- M. François CLITON (titulaire) et M. Jacques BRODIER (suppléant), représentant l'Union Fédérale des consommateurs de Saône-et-Loire (UFC que choisir 71).

Le reste sans changement

- **Article 2**: M. le Sous-Préfet de CHALON-SUR-SAONE est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont copie sera transmise aux membres de la commission ainsi qu'à :
  - Mme la Ministre des transports (DGITM -DST),
  - M le Préfet de Saône-et-Loire, Mmes et MM les sous-préfets d'Autun, Charolles et Louhans,
  - Mmes et MM les Maires de Saône-et-Loire,
  - M le Directeur Régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL -UT 71),

- Mme la déléguée départementale de l'ARS, pour la Saône-et-Loire,

- M. le Directeur de la caisse primaire d'assurance maladie de Saône-et-Loire,

- M. le président de la chambre des métiers de Saône-et-Loire,

- M le Président de la chambre de commerce et d'industrie de Saône-et-Loire,

Fait à Chalon-sur-Saône, le 14 mai 2018

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-Préfet de Chalon-sur-Saône

Jean-Jacques BOYER